



RECERTIFICATION

FI010 - FORMATION CONTINUE - DPE AVEC MENTION

PUBLIC

- Diagnostiqueur immobilier dans le cadre de la recertification

OBJECTIFS

- Appliquer la méthodologie DPE avec mention (DPE à usage d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation / DPE à l'immeuble ou bâtiments à usage principal autre que d'habitation)
- Appréhender au travers d'études de cas et QCM les examens de certification.

TUTORAT

- Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.
- Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions.

PRÉREQUIS

- Être certifié dans le domaine "Diagnostic DPE avec mention"

PROGRAMME

- L'analyse des configurations thermiquement défavorables pour les locaux au sein de l'immeuble.
- Le diagramme de l'air humide.
- Les différents systèmes de chauffage, de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et d'éclairages dans les bâtiments à usage principal autre que d'habitation et les parties communes des immeubles.
- Les chaufferies : fonctionnement, sécurité, performances.
- Les auxiliaires des différents systèmes.
- Les notions de prévention des risques liés aux légionelles.
- L'équilibrage des réseaux de distribution.
- Les principaux équipements collectifs de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et ceux utilisés pour contrôler le climat intérieur.
- Les notions de conditionnement d'air et de distributions hydraulique et aéraulique.
- Les centrales de traitement d'air.
- Les dispositions de sécurité et de santé applicables aux lieux de travail liées au sujet de la performance énergétique.
- => Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, modifié par l'arrêté du 16 juin 2025



RECERTIFICATION

MODALITÉS D'ACQUISITION

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation des textes réglementaires, normes techniques, et méthodologies.
- Utilisation de supports de cours : manuels, diaporamas, schémas, vidéos.
- QCM réguliers pour vérifier la compréhension.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluations continues (QCM, exercices pratiques, cas d'étude).
- Examens blancs de certification.

VALIDATION DES ACQUIS

- Délivrance de l'attestation de formation



N°OF DTI / 017-D